

DVI

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 27 Bis Chemin des Quinze - 63500 ISSOIRE

484 233 770 RCS CLERMONT-FERRAND

**DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 23 OCTOBRE 2025**

Les soussignés :

- **Monsieur Dominique VEYRES**
Titulaire de 98 166 parts sociales en pleine propriété,
- **Madame Natacha VEYRES**
Titulaire de 1 834 parts sociales en pleine propriété,

Agissant en qualité de seuls associés de la société DVI, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé au 27 bis Chemin des Quinzes 63500 ISSOIRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 484 233 770,

Ont, ainsi que le permet l'article 17 des statuts qui dispose que les décisions collectives des associés peuvent s'exprimer dans un acte sous signature privée,

Pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Démission d'un co-gérant,
- Nomination d'un co-gérant en remplacement du co-gérant démissionnaire,
- Pouvoirs.

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés prennent acte de la démission de Madame Clara VEYRES de ses fonctions de co-gérante avec effet à compter de ce jour.

DEUXIEME DÉCISION

Les associés décident, en remplacement de Madame Clara VEYRES, démissionnaire, de nommer en qualité de nouveau co-gérant pour une durée illimitée :

- **Monsieur Hugo VEYRES,**

Né le 26 août 2003 à CLERMONT-FERRAND (63), demeurant [...], de nationalité française.

Monsieur Hugo VEYRES exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement, toutefois, la Société prendra en charge les cotisations personnelles obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

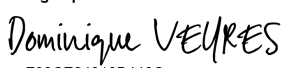
* *

*

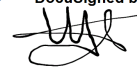
Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

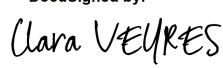
Monsieur Dominique VEYRES

Signé par :

F00CE24318B446C...

Madame Natacha VEYRES

DocuSigned by :

4B24A75C5A2B4DA...

Madame Clara VEYRES
Gérante démissionnaire

DocuSigned by :

35B9AD0EDA9E454...

Monsieur Hugo VEYRES
Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant
Bon pour acceptation des fonctions de co-gérant

Signé par :

E7A53328041842E...